

# Projet associatif

Il est créé le 1er novembre 2018 une association non déclarée sous le nom :

## Nos instants de partage

*L'association souhaite faire vivre des moments de rencontre et d'échanges simples et bienveillants autour du bien-être et de la spiritualité.*

Elle est libre de toute influence et respecte les croyances et les chemins de vie de chacun.

Elle peut organiser ou participer à toute action ou mouvement non lucratif ayant pour objet :

- ♥ Droits fondamentaux et accès à la santé, au bien-être, à l'indépendance et à l'égalité des chances.
- ♥ Eveil à la spiritualité laïque comme remède à l'ignorance et à l'intolérance, et ouverture aux questions existentielles (après-vie, karma, médiumnité,...)
- ♥ Naissance d'un vrai respect, par la compréhension et la paix entre les individus ou les peuples.
- ♥ Initiatives vers l'autonomie, la sobriété et la liberté dans tous les domaines (énergie, alimentation, eau, information, argent, pensée,...)
- ♥ Soutien aux personnes ou animaux en souffrance physique ou psychologique (deuil, solitude, maladie, séparation, maltraitance,...)
- ♥ Ecologie et responsabilité sociale individuelle et collective par l'action citoyenne pacifique.

L'association ne vend rien, n'achète rien, ne promet rien. L'argent sous toute forme y est totalement absent. C'est un collectif sans adresse, sans structure, sans hiérarchie, sans documents (à part celui-ci).

Son moyen d'action est le DON, sa philosophie est le PARTAGE, sa méthode est la SIMPLICITE.

Les participant(e)s sont complètement désintéressé(e)s. Ils forment simplement un réseau de personnes à l'écoute et désireuses de se rendre utiles là où elles ressentent le besoin de créer des liens fraternels.

Les rencontres ou activités prennent la forme naturelle que leur donnent celles et ceux qui les proposent, dans les seules limites de leur imagination.